

car je crois que la ville de Collingwood mérite d'être bien traitée par le gouvernement fédéral. Je reconnais avec l'honorable député de Grey-est (M. Sproule) que c'est une ville d'avenir; et si on demande au parlement de venir à l'aide de cette ville, il faut que nous sachions jusqu'où ira cette aide, et nous verrons ensuite si, oui ou non, nous pouvons l'accorder. Dans les circonstances, pas une seule autre ville ne recevrait un crédit si considérable pour des travaux inachevés. C'est simplement créer un port rival de deux autres ports voisins, ce qui, à mon avis, est dû à la grande influence que l'honorable député de Simcoe-nord (M. McCarthy) exerce sur le ministre des Travaux publics. Je n'ai aucune objection à ce qu'un crédit soit accordé pour venir à l'aide de cette ville parce que je crois qu'elle le mérite. Mais le ministre doit faire connaître au parlement les détails des dépenses qu'il se propose de faire, et alors s'il dépense au-delà d'un quart de million de dollars pour ce port, la Chambre sera responsable.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : J'ai déjà dit plusieurs fois que j'ai passé un contrat pour \$144,000. J'ai dit qu'il n'y a pas d'autre convention et que je ne prévois pas d'autres dépenses, et qu'on ne m'a pas demandé d'en faire d'autres.

M. BENNETT : Dans ce cas, l'honorable ministre a changé d'avis.

M. MCCARTHY : Je remercie mon honorable ami d'avoir bien voulu m'attribuer une si grande influence, mais j'ai bien peur qu'il se soit fait illusion. Cette entreprise a été commencée dans un temps où je n'exerçais certainement pas une grande influence sur l'ex-gouvernement, dans le but, je crois, de diminuer le peu d'influence que je pouvais avoir dans mon comté.

On avait fait les efforts les plus pressants pour faire entreprendre ces travaux et je n'avais certainement rien à y objecter. Mais lorsqu'il y eut un changement de gouvernement, je constatai que l'entreprise avait été projetée, que des soumissions avaient été demandées, que les soumissions se trouvaient alors au ministère des Travaux publics, et que l'une des soumissions, acceptée depuis et insérée dans un contrat, demandait \$144,000. Je trouvai le présent ministre des Travaux publics incertain, et ne sachant si, avec les informations que son ingénieur lui avait fournies sur le coût de cette entreprise, il serait prudent de l'adjuger pour cette somme moins élevée.

Mais, finalement, après renseignements pris le ministre se convainquit qu'il pouvait, dans l'intérêt public, adjuger cette entreprise pour le prix de \$144,000, ou \$60,000 de moins que le coût estimatif. D'après ce que j'en sais, cette entreprise devait être complète et achevée, et à son parachèvement le port de Collingwood n'aurait besoin de rien de plus ainsi qu'on peut en juger maintenant. En considération de tout cela la ville de Collingwood, avec l'aide du Grand Tronc, fournissait \$25,000. Il était entendu que, quel que fût le coût des travaux, la ville paierait \$25,000; et si le coût est de \$144,000, le pays devra payer cette somme moins \$25,000, ou pour plus parfaite exactitude, cette partie de \$25,000 qui n'a pas encore été dépensée.

Dans le cours du printemps de 1896, le port avait besoin de travaux si nécessaires que le ministre

M. BENNETT.

des Travaux publics de cette époque autorisa le conseil de ville à dépenser \$2,000 ou \$3,000 pour des travaux d'une urgence absolue, à condition que cette somme serait créditée aux \$25,000.

M. BENNETT : Puisque le ministre déclare que cette entreprise sera finale et complète, et qu'il ne demandera plus d'autres crédits au parlement, je me contenterai de dire que ce sera un grand désappointement pour les habitants de ce village, qui ont été induits à croire, d'après ce que j'ai pu comprendre par des conversations que j'ai eues avec des personnes de la ville et par leurs journaux qu'ils devaient avoir des travaux considérables et d'une grande valeur. Je dirai franchement au ministre qu'une profondeur de 18 pieds d'eau ne mettra pas le port de Collingwood en mesure de faire concurrence à Midland ou Owen-Sound pour le trafic du grain de l'ouest, entre Port-Arthur et Duluth. Aujourd'hui nous avons des navires qui viennent à Midland avec 130,000 boisseaux de grain, et 18 pieds d'eau ne suffisent pas pour leur tonnage.

M. FOSTER : J'ai écouté cette discussion avec beaucoup d'intérêt, parce que cette question est venue devant l'ex-gouvernement. En premier lieu je demanderai à mon honorable ami, attendu que les \$80,000 paraissent être votées pour 1897-98 et qu'il n'y a pas de crédit correspondant pour l'année dernière, s'il y a eu un crédit de voté pour ces travaux au port de Collingwood ?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je crois qu'il y a eu un crédit de \$25,000 imputé sur le compte du capital. Je crois qu'il y a eu une discussion l'année dernière sur le même sujet.

M. FOSTER : J'ai eu envie de mettre en doute l'exactitude de cette assertion. Je me rappelle bien ce débat. Le budget, tel que présenté, contenait cet item et plusieurs autres, imputables sur le compte du capital. Le débat se fit sur la question de savoir si ces items devraient être imputés sur le compte du capital quand tous les autres crédits de même nature étaient imputés sur le compte du fonds consolidé, et il se termina par la recommandation du ministre du Commerce au ministre des Finances de transférer le crédit du compte du capital au compte du fonds consolidé.

Je suis sous l'impression que quand cette entente eut lieu le crédit fut rayée du compte du capital mais ne fut pas transféré au compte du fonds consolidé, de sorte qu'il n'y avait pas de crédit pour le port de Collingwood dans le bill des subsides. Voici ce que je veux signaler à l'attention de la Chambre : Mon honorable ami me porte à croire que ce qu'il veut faire avec ces \$140,000 est tout simplement un chenal pour arriver au port, mais j'ai tout à fait mal compris le sens de la correspondance échangée durant quatre ou cinq ans entre la ville de Collingwood et le gouvernement, si c'est là tout ce qu'on a demandé. Il me semble qu'il y avait deux objets en vue, premièrement un port plus profond et plus convenable, et, secondement, une entrée plus profonde pour conduire au port.

M. MCCARTHY : Oui, c'était comme vient de le dire l'honorable député, l'entrée et le port lui-même, et l'entreprise a été adjugée pour l'exécution de tous ces travaux.